

# La Presse

Actualités, jeudi, 5 avril 2007, p. A18

Réforme de l'éducation

## La Suisse revient aux notes

Allard, Marie

Le retour des notes, des moyennes et du redoublement a été officialisé hier dans le canton de Genève, en Suisse, qui a servi de modèle à la réforme de l'éducation du Québec. C'est un référendum ayant obtenu l'appui de 75,6 % de la population qui a forcé Genève à revenir à une école plus traditionnelle.

" Beaucoup plus de notes et des moyennes, c'est ce qui change fondamentalement ", a expliqué hier le ministre de l'Éducation Charles Beer, en entrevue à la Télévision Suisse Romande.

Dès la prochaine rentrée, le primaire y sera organisé en degrés annuels plutôt qu'en cycles de deux ans, comme c'est le cas au Québec. " Un système d'évaluation continu, certificatif et chiffré dès la troisième année du primaire " sera implanté, ce qui rejoint la promesse électorale de bulletin chiffré faite par Mario Dumont. Des moyennes trimestrielles et annuelles par discipline sont prévues.

Des objectifs - et non pas seulement des compétences à atteindre - seront identifiés pour chaque année. Ils serviront " de référence pour l'évaluation des connaissances et des compétences acquises par les élèves ", a précisé l'État de Genève dans un communiqué.

Ce sont de bonnes nouvelles pour l'Association refaire l'école (ARLE), qui avait obtenu 28 000 signatures à une pétition réclamant ces changements. " Notre ministre a respecté la lettre et l'esprit de notre initiative ", a indiqué à La Presse Patrice Delpin, de l'ARLE.

Pour réussir leur année scolaire, les élèves genevois devront désormais respecter des conditions clairement définies. Si un enfant n'atteint pas le seuil de passage, il redoublera. Il pourra aussi passer " par tolérance ", à la condition qu'il y ait " des mesures d'accompagnement devant lui permettre de combler son retard et de renforcer ses connaissances et compétences ". Un seul redoublement sera toutefois permis en cours de primaire, ce qui déçoit l'ARLE.

Au Québec, le ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, a annoncé en décembre que le redoublement serait possible à la fin de chacune des années.

## Nouveaux examens du Ministère au Québec

Autre nouveauté à Genève : des " épreuves cantonales " semblables à nos examens du Ministère auront lieu en fin de deuxième, quatrième et sixième années du primaire, afin de suivre le niveau des élèves.

Chez nous, le Parti libéral a promis la même chose en campagne électorale : des examens du ministère en deuxième, quatrième et sixième années du primaire. À l'heure actuelle, ces examens n'existent qu'au secondaire.

Cet engagement ne se concrétisera toutefois pas cette année, a indiqué hier Marie-Claude Lavigne, attachée de presse du ministre de l'Éducation. " La volonté est toujours là, on va procéder rapidement, mais il faut d'abord concocter des examens standardisés ", a-t-elle fait valoir.